



Projet

« *Promotion de la Bonne Gouvernance Locale au Nord du Maroc* »

Formation pour la bonne gouvernance locale

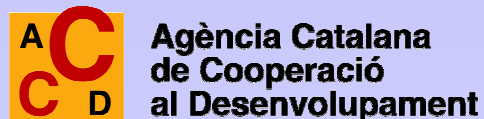
Cours 2

La participation citoyenne

(Pour élus et fonctionnaires communaux
de la région Tanger Tétouan)

Tanger le 16 et 17 mai 2008

Animé par l'expert catalan: **Fernando Pindado**



Il est plus facile de parler de participation citoyenne que de participer,

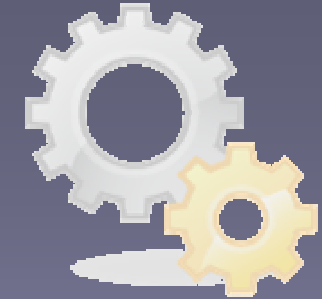
Parce que,

- L'on ne sait pas très bien ce qu'est la participation,
- Il existe une confusion avec d'autres droits démocratiques,
- Elle semble être une chose facile, qui coule de source et dont il suffit d'invoquer le nom pour qu'elle se produise.

Quels sont les objectifs de ces sessions?

- Situer la participation citoyenne dans le système institutionnel de tout pays démocratique.
- Sa relation avec la politique et avec le système de droits.
- Sa nécessité pour améliorer l'action du gouvernement.
- Les conditions nécessaires à son exercice.
- L'organisation des pouvoirs publics pour la favoriser.
- Les canaux et les moyens habituellement utilisés dans les pays ayant une plus grande tradition dans ce domaine.
- Le rôle des citoyens et de leurs associations.
- Les plans de développement local et la participation.

Comment allons-nous travailler?



Participation active:

- ✓ Etant donné que c'est vous qui connaissez le mieux votre réalité sociale, institutionnelle et politique, vous pouvez appliquer les concepts et les idées pouvant être exprimées depuis cette table et l'échange de vos perceptions peut enrichir votre propre connaissance.
- ✓ Parce qu'il sera plus facile de supporter les 15 heures de programme à venir de cette manière.

Nous commencerons donc par une exposition magistrale des blocs du scénario, entre lesquels nous intercalerons des espaces de débat en groupe pour une meilleure assimilation.

BLOC I. POLITIQUE ET DÉMOCRATIE



CONCEPTS DE BASE

Politique: Activité citoyenne

Activité des citoyens quand elles interviennent dans les affaires publiques, grâce à leur opinion, leur vote ou tout autre moyen.

Il ne s'agit pas seulement de l'activité réalisée par les politiciens, mais aussi de celle de tout citoyen qui s'intéresse aux affaires publiques ou collectives.

La politique est la dénomination de l'art d'exercer le pouvoir public, de gouverner ou de s'occuper des affaires publiques en général.

L'être humain a besoin de la vie en communauté pour survivre et se développer.

Ce mode de vie provoque des conflits, des antagonismes, des discordes qui ont une portée collective parce qu'ils impliquent de nombreux groupes humains identifiés par des positions ou des intérêts communs: contrôle des ressources, usufuit de bénéfices ou de droits (ou de privilèges), défense d'idées ou de valeurs, croyances religieuses ou philosophiques.

Politique:

- Réponse au désaccord.
- Manière de réguler la tension sociale, grâce à des décisions qui affectent et obligent tous les membres de la communauté.
- Eviter que chaque membre ou chaque groupe cherche ses propres solutions sans tenir compte des principes ou des valeurs qui sous-tendent cette communauté.

Dimensions de la politique

La politique d'une communauté déterminée peut être considérée sous trois angles

- a) structure (*polity*)
- b) processus (*politics*)
- c) résultat (*policy*), *les politiques publiques*

Structure

Institutions et règles plus ou moins stables qui ordonnent l'activité politique. Par exemple : les Parlements ou la loi électorale.

Processus

Séquence d'activités qui produit un résultat concret.

Le processus suppose des acteurs individuels et collectifs, et il répond à des attitudes culturelles et à des valeurs. Par exemple, le rôle des partis politiques, les associations, les groupes de pression, la dynamique législative, en résumé, « la politique en action ».

Résultat

Produit direct et le plus visible de l'activité politique.

Par exemple, les politiques concrètes : économique, urbanistique, sociale, éducative, culturelle... qui interviennent dans les sphères concrètes vers lesquelles elles se dirigent, modifient les relations sociales et produisent des résultats qui peuvent être évalués.

La participation citoyenne devrait avoir lieu dans chacune de ces trois dimensions.

Démocratie, le pouvoir des mots et de l'opinion

“Il convient qu’il y ait de lutte entre les idées pour qu’il n’y ait pas de lutte entre les personnes” (Popper)



Systeme politique basé sur la capacité et la compétence de la population pour résoudre les tensions et conflits de la vie en communauté et concevoir le meilleur futur de paix et de providence.

Eléments définitoires du système démocratique:

- Systeme de droits : respect des droits des personnes, par exemple Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: liberté, égalité, justice, droit de réunion, d'association.
- Systeme de garanties: pour assurer le respect de ces droits: tribunaux, ressources...
- Principe de légalité: Soumission des actions publiques et privées à la loi, à la norme juridique accordée par les institutions représentatives.

BLOC II. LA PARTICIPATION CITOYENNE

La participation, base du système démocratique. Sans participation, il ne peut pas y avoir de démocratie; sans démocratie (sans droits politiques), il est difficile que la participation puisse se produire.

Participation indirecte, à travers des intermédiaires, élection des représentants. La démocratie représentative: les parlements, les gouvernements, les mairies...

Participation directe, sans intermédiaires: consultation populaire, initiative citoyenne, référendum, tribunal populaire...

Moyens complémentaires de la démocratie représentative. Système intermédiaire entre la démocratie directe et la démocratie représentative: les espaces, organes, processus de participation.

ÉCLAIRCISSEMENTS DE CONCEPTS

Participation ou participer.

Quelque chose que l'on fait ou quelque chose que l'on est en train de faire.

Instrument ou fin.

Fin en elle-même, ou moyen pour obtenir une fin.

Les politiques avec participation et la politique de participation

Les politiques doivent incorporer la participation à son élaboration et à son exécution.

La participation, en tant qu'action publique, doit être observée et mise en œuvre depuis la structure, le processus et le résultat.

DIMENSION	PARTICIPATION POLITIQUE	POLITIQUE DE PARTICIPATION
Structure (Polity) Institutions, Règles	Incorporation de l'initiative et de la présence citoyenne dans les structures et les organes de gouvernance.	Règlements, organes.
Processus (Politics) Acteurs, Attitudes, Valeurs,	Organisations Acteurs, valeurs, capacitation et compétence citoyenne	Capacitation citoyenne ("empowerment"), Promotion de l'associationnisme, Méthodologies, Techniques
Résultat (Policy) politiques concrètes	Initiative citoyenne, Consultation populaire Processus Participatifs, Espaces de délibération	Plan de participation. Processus participatifs concrets: urbanisme, espace public, programmes sociaux...

Participation régulière

Lorsque les personnes ou les associations font partie d'un organe institutionnel qui recherche une certaine stabilité dans les rencontres entre cette citoyenneté et les pouvoirs publics, nous parlons d'un type de participation stable ou régulière.

Par exemple, conseils territoriaux ou sectoriels.

On recherche la participation de manière continue.

Un des obstacles est de garantir cette continuité ou régularité parce que, en de nombreuses occasions, elles ont un caractère excessivement formel, ce qui rend plus difficile de percevoir leur utilité ou leur efficacité.

Il est au préalable nécessaire de définir les fonctions, dans la mesure du possible à travers des débats et des consensus avec les intéressés, et de concrétiser ensuite les caractéristiques de l'organe, composition et fonctionnement.

Et non pas l'inverse.

Participation ponctuelle

Il s'agit d'appels concrets dans un processus concret

La composition et les gens auxquels elles se dirigent peuvent changer. Par exemple, une audience publique pour expliquer des actions déterminées, un groupe de travail, un forum ou un atelier, une consultation populaire ou une initiative citoyenne.

Il faut tenir compte du type de participation que nous souhaitons provoquer pour utiliser certains instruments plutôt que d'autres.

Participer, pour quoi faire?

➤ Pour légitimer

- Des positions, des actions ou des décisions prises au préalable.
- Des interventions ayant si peu d'importance, ayant un si faible impact social, économique, politique, que le résultat n'importe pas.
- Le principal est que de nombreuses personnes interviennent ostensiblement. La quantité au détriment de la qualité.

➤ Pour transformer

- Changer une réalité déterminée.
- On attend et on provoque, au travers de la participation, un échange suffisant d'idées et d'opinions pour que le résultat de cette rencontre aide à prendre la décision la plus efficace et la plus adéquate.
- Point de départ: la confiance en la capacité et la compétence citoyenne.

Participer, pour quoi faire?

Obtenir des apports

Si l'on tient compte de ces deux grands blocs d'intentions qu'on pourrait qualifier de préconçues, on pourrait affirmer que la finalité en dernière instance de la participation est d'obtenir un apport ou des apports concrets concernant le ou les thèmes sur lesquels ils ont été sollicités.

La finalité ne peut jamais être la participation en elle-même, parce que «participer» est un moyen pour obtenir quelque chose.

L'apport ne doit pas nécessairement être plus authentique ou plus vrai que toute autre proposition, mais il doit surgir en tant que conséquence de cette participation.

Par exemple, les élections représentatives ou le Tribunal populaire

Participer se conjugue avec informer et délibérer.

Pour que le fait de «participer» produise des résultats concrets, il est nécessaire d'assurer au préalable la conjugaison d'autres verbes, comme «informer» et «délibérer».

La Participation comme besoin pour une bonne gouvernance

Des réalités complexes demandent des réponses complexes.

La référence à la complexité peut sembler un appel à soumettre le thème aux mains des experts, à attribuer la faute à des instances qui lui sont étrangères, à invoquer des circonstances trop vastes.

“... Lorsqu’il s’agit d’établir une identité, complexité signifie qu’il n’y a pas de construction de l’identité sans alternative. Les systèmes complexes ne peuvent pas construire leur identité sans paradoxes, de manière irréversible ou définitive”. (Innerarity, 2006: 128)

La Participation comme besoin pour une bonne gouvernance (2)

Le regard polyédrique et le débat citoyen comme complément de l'action du gouvernement.

En effet, la réalité possède un caractère polyédrique selon l'angle depuis lequel on l'observe et il n'y a pas de postures d'observation privilégiées : ce qu'on observe dans et depuis un lieu donné peut être observé d'une autre manière en et depuis d'autres lieux.

“La totalité est finalement seulement pensable en tant que totalité polémique. Il n'y a pas d'observation finale qui serait épargnée de toute controverse: il suffit qu'il existe la possibilité d'observer les choses d'une autre manière pour percevoir les autres réalités” (Innerarity, 2006: 130)

“La multiplication des possibilités d'observation dans les sociétés modernes implique qu'aucune d'entre elles ne peut se présenter devant les autres comme particulièrement légitime ou valide en exclusivité. Toute totalité est une totalité en perspective” (Innerarity, 2006: 130)

La Participation comme besoin pour une bonne gouvernance (3)

“... Mais en outre, la gouvernance de nos communautés, de nos villages et de nos villes ne peut se réaliser aujourd’hui de façon linéaire, simple et homogène. Les besoins de ces sociétés complexes et les demandes d’une citoyenneté de plus en plus exigeante et consciente de ses droits impliquent l’action de gouvernements relationnels, qui fassent la promotion du débat social par l’articulation des différentes visions existant par rapport aux politiques publiques. Le regard polyédrique, depuis une multiplicité d’angles, recueillant les apports des différents acteurs et intéressés sociaux, doit remplacer le regard unique et uniforme, qui ne peut être efficace dans un contexte de flexibilité et de changement permanent comme celui dans lequel on vit dans les municipalités de la société post-industrielle.”

Conditions de la Participation (résumé)

- a) **Volonté politique**
- b) **Canaux adéquats pour l'information, la délibération et l'apport-proposition**
- c) **Initiative citoyenne. Capacité d'organisation autonome et de construction de projets collectifs de la part de la citoyenneté.**
- d) **Moyens de contrôle sur les actions de tous les pouvoirs publics.**

Tout en étant conscients de la complexité du «participer», il faut (on peut) orchestrer les instruments nécessaires pour que la symphonie participative «sonne juste».

Conditions de la Participation (2)

Volonté politique des organes de gouvernement

Sans une volonté claire et décidée des responsables politiques, on ne peut faire la promotion ni des processus, ni des espaces de participation.

Conditions de la Participation (3)

Volonté politique des organes de gouvernement

Éléments qui entravent la volonté politique

La volonté est la faculté de l'individu à choisir entre réaliser ou ne pas réaliser une action déterminée. Elle dépend directement du désir et de l'intention.

Désirer serait rechercher quelque chose du point de vue affectif ou sentimental, mais de manière superficielle : «J'ai envie de cela» ; «Je n'ai pas envie de cela». Ce désir, qui plonge ses racines dans le domaine sentimental, ne conduit à rien ou à presque rien.

Vouloir, cependant, est plus rationnel et donne naissance à l'analyse et à l'évaluation des valeurs et des idéaux.

Conditions de la Participation (4)

Volonté politique des organes de gouvernement Éléments qui entravent la volonté politique (2)

Il est possible que de nombreuses personnes ayant une responsabilité politique désirent pouvoir compter sur la participation citoyenne, mais qu'ils restent sur ce plan sentimental, parce que lorsqu'ils y pensent, ils effectuent une analyse et des évaluations qui leur recommandent de réfréner ce désir.

Une partie importante de ces analyses plonge ses racines dans trois éléments que nous détaillerons ci-dessous: l'ignorance, la peur et la méfiance.

Conditions de la Participation (4)

Volonté politique des organes de gouvernement

Éléments qui entravent la volonté politique (3)

Ignorance

On ne sait pas ce qu'est la participation citoyenne. On la confond avec beaucoup d'autres choses. Certains responsables politiques pensent qu'il s'agit de se réunir avec certaines personnes ou des organisations concrètes.

Conditions de la Participation (5)

Volonté politique des organes de gouvernement

Éléments qui entravent la volonté politique (4)

PEUR

La peur est la perception d'un danger. Ce danger peut ne pas être réel, mais il est perçu comme si c'était le cas.

La peur de la participation citoyenne est, dans le fond, la peur de la citoyenneté et de se sentir déplacé dans son rôle de gouvernant. Si je dois demander aux gens ce qu'ils pensent sur un problème déterminé, quel est mon rôle en tant que responsable politique ? En outre, si ensuite je ne suis pas d'accord avec ce que les gens ont exprimé, comment puis-je gérer cette difficulté ?

Il est plus facile de ne provoquer aucun débat ni aucune participation et d'assumer en solitaire les conséquences de l'action politique.

Le fait qu'un courant d'opinion citoyenne déterminé triomphe sur les postulats préalablement établis par les gouvernements ne doit pas nécessairement être négatif. La position consistant à accepter les résultats d'un débat ouvert et contrasté est plus intelligente, même si cela suppose de modifier des opinions préalables, que la position consistant à rester sur ses positions et à ne pas écouter des argumentations différentes.

Il n'est pas négatif de modifier des politiques après avoir écouté les gens. De la même manière, il n'est pas négatif non plus de ne pas les modifier, bien qu'on les ait écoutés, si l'on est capable d'expliquer les causes qui motivent de telles actions.

Conditions de la Participation (6)

Volonté politique des organes de gouvernement

Éléments qui entravent la volonté politique (5)

Méfiance

Par rapport aux gens, à leur capacité à comprendre des discours, à émettre des opinions judicieuses et à argumenter des positions semblables ou contraires aux siennes.

Il existe un paradoxe par rapport à la supposée capacité à élire des représentants dans les institutions.

Conditions de la Participation (7)

Volonté politique des organes de gouvernement

Canaux adéquats

De nombreuses décisions des gouvernants ont supposé des processus préalables de débat technique, de concertation, d'étude, d'analyse pour arriver à une proposition concrète. On ne peut pas prétendre que la participation se fasse d'une manière immédiate.

Pour faciliter la délibération

Cette phase importante, préalable à la réalisation des apports, requiert un type de canaux déterminé, qui doivent remplir certaines conditions minimales:

Adéquats

Qu'ils répondent à la finalité du processus ou de l'action mise en œuvre

Simples

Qu'ils soient clairs, facilement compréhensibles et utilisables par les personnes qui vont les utiliser.

Efficaces

Qu'ils soient utiles, qu'ils permettent d'atteindre les résultats prévus.

Publics et transparents

Qu'ils puissent être connus ou reconnus par n'importe quelle personne, même si cette dernière ne va pas participer au cas concret. Ils ne sont pas proposés depuis l'ombre ou l'occultation, mais depuis la visibilité.

Conditions de la Participation (8)

Volonté politique des organes de gouvernement

Pour faciliter l'intérêt citoyen

Un seul moyen n'est pas suffisant pour éveiller l'intérêt citoyen et pour canaliser les différentes énergies que nous devrions convoquer au débat politique. Différents types d'instruments sont nécessaires, qui doivent présenter des qualités telles que celles citées ci-dessous :

Adéquats

Aux caractéristiques des personnes qui doivent intervenir. Il y a des différences entre une jeune personne de 20 ans, une autre avec sa famille à charge ou une autre qui travaille dans le commerce.

Suffisants

Pour pouvoir incorporer le plus grand nombre possible de personnes et d'opinions par rapport aux actions concrètes pour lesquelles on recherche l'implication citoyenne.

Conditions de la Participation (9)

Volonté politique des organes de gouvernement

Pour faciliter l'intérêt citoyen (2)

Pluriels

Qu'ils cherchent à recueillir tout type d'opinions et de personnes, bien que chaque type de personnes puisse requérir un canal différent, mais son développement obéit à des critères de pluralité.

Agréables

Les canaux ou moyens de participation doivent être agréables, amusants, dans la mesure du possible. Faire partie d'un groupe de travail, d'un forum, d'une enquête citoyenne ne doit pas être ennuyant.

L'information, condition préalable et nécessaire

- Quelles doivent être les caractéristiques de cette information ?
- Claire, complète, plurielle, assimilable,
- Qu'elle permette se forger des opinions, de se faire sa propre idée de ce qui est mis au débat et de ce qu'il faut résoudre.

Conditions de la Participation (10)

L'information, condition préalable et nécessaire

Quelles doivent être les caractéristiques de cette information ?

- Claire, complète, plurielle, assimilable,
- Qu'elle permette se forger des opinions, de se faire sa propre idée de ce qui est mis au débat et de ce qu'il faut résoudre.

INITIATIVE CITOYENNE

La compétence et la capacité citoyenne pour intervenir dans les affaires publiques ne sont pas suffisantes en elles-mêmes pour générer des initiatives.

Il faut atteindre un niveau plus élevé de confiance en soi de la part des citoyens pour qu'ils se reconnaissent cette capacité et qu'ils se sentent disposés à exercer leurs droits.

Il faut des promoteurs d'initiatives citoyennes, depuis les pouvoirs publics et depuis les organisations politiques, syndicales et sociales. Sans une citoyenneté active, le système démocratique ne s'améliore pas et court le risque de se détériorer.

Il faut, dans le sens négatif, des politiques «qui entravent la mise en place de difficultés» pour l'initiative citoyenne, et dans le sens positif, des politiques qui la favorisent.

INITIATIVE CITOYENNE (2)

Importance du réseau associatif

Le droit à la participation est un droit des personnes, comme celui de réunion ou celui d'association. Ce sont les gens, le citoyen et la citoyenneté individuelle qui prennent la décision personnelle d'assister à une réunion, de s'affilier à une association ou de participer aux affaires publiques.

Cependant, le débat nécessaire pour discuter une action déterminée au pouvoir public est plus réalisable si l'on fait partie d'une organisation que si l'on agit depuis la solitude individuelle.

L'existence d'un réseau associatif dynamique, vivant, dans une société favorise la relation des pouvoirs publics avec les personnes, et il est une source de ressources, d'idées et de projets permettant de maintenir le dynamisme social, nécessaire pour ne pas tomber dans l'immobilisme.

Les projets associatifs, une forme de participation citoyenne (I)

Participer

Plus de volonté, d'intervention, un sentiment d'appartenance à un collectif, à un groupe, à une ville, à un pays...,

Esquisse minimale d'un projet particulier, d'un objectif particulier.

La participation doit se diriger vers un objectif. Elle n'est pas une fin en elle-même, mais un moyen d'y parvenir.

La participation citoyenne connecte la personne avec la chose publique, avec la communauté et cela se fait aussi depuis la société organisée.

Il ne s'agit pas seulement de collaborer ou d'exprimer son opinion sur des actions déterminées.

Il ne s'agit pas de dire connaître ou de se sentir informé sur ce que font les représentants.

Les projets associatifs, une forme de participation citoyenne (II)

Chercher à réduire la participation dans la chose publique à ce que permettent les canaux conçus par les pouvoirs publics est méconnaître l'importance de l'activité associative dans les villes et limiter l'idée de participation à l'émission d'opinions concernant les actions administratives.

Lorsqu'une organisation citoyenne –que ce soit une association, un syndicat, un parti, un groupe – réalise son propre projet, elle collabore à l'existence de ce système complexe de relations sociales et de mécanismes de contrôle qui constituent la démocratie.

La participation ne s'improvise pas (I)

Nous pouvons rencontrer un groupe d'amis et improviser un dîner. Dans certains systèmes juridiques, on peut même improviser une Assemblée Générale d'Actionnaires d'une société marchande, lorsque tous les membres sont présents et qu'ils l'accordent à l'unanimité.

Dans le domaine de la citoyenneté, il est pratiquement impossible de concentrer le même jour et à la même heure toutes les personnes souhaitant (et pouvant) aborder n'importe quelle affaire, et ce qui est encore plus compliqué, faire la liste des thèmes à l'ordre du jour de la réunion.

En tant qu'activité complexe, la participation requiert des moyens adéquats pour sa réalisation et une planification minimale, comme pour toute action publique, comme par exemple la construction d'un immeuble.

La participation ne s'improvise pas (2)

Planification structurelle

Tout ce qui est en relation avec les éléments les plus stratégiques de l'organe public intéressé (la dimension structurelle de la politique).

Par exemple, des organes, des espaces, des canaux, des normes, des processus administratifs, une capacité technique, un compromis éthique des employés et des dirigeants publics... tout ce qui doit permettre d'être transférés sur l'initiative et la proposition des citoyens.

Également tout ce qui est en relation avec la capacité citoyenne et de ses organisations.

Aussi applicable au fonctionnement interne des organisations.

Il serait incohérent de définir cette planification structurelle sans un processus participatif incorporant la plus grande diversité d'opinions et recueillant les plus grands apports possibles.

La participation ne s'improvise pas (3)

Organisation de processus

Planification d'aspects plus dynamiques, concrets, en référence à des politiques publiques déterminées ou à des actions définies.

Pour que l'on puisse obtenir une information suffisante permettant une délibération de qualité et qui favorise en même temps les apports, il est nécessaire de planifier, d'organiser ce processus, de concrétiser les thèmes à traiter, les ressources et les méthodologies à employer, les acteurs pouvant participer... et tout un ensemble d'éléments dont il faut tenir compte pour garantir le résultat attendu.

Nous en parlons d'une façon plus détaillée dans le chapitre suivant.

Qu'est-ce qui n'est pas participation?

Information générale ou propagande

Information générale

Les campagnes d'information dans les moyens de communications, les affiches publicitaires, les pages web, l'accès on-line, l'attention téléphonique et personnalisée... sont certaines des améliorations qui ont été introduites.

Propagande

Ensemble de moyens et d'instruments mis en œuvre par les différents pouvoirs publics et destinés à expliquer l'action du gouvernement.

La participation requiert cette information préalable, mais elle va au-delà de l'information.

L'existence de systèmes d'information ne garantit pas de réussir à promouvoir la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques.

Qu'est-ce qui n'est pas participation? (2)

Transversalité

L'administration organise ses ressources à partir de critères fonctionnels pour pouvoir profiter de la spécialisation de ses employés.

Mais le destinataire de ses actions est une personne unique, qui ne peut être morcelée. C'est le citoyen lui-même, qui emmène sa fille à l'école le matin, utilise les transports publics, se dirige aux services de santé ou qui est victime et se plaint du manque de propreté de sa rue. Ce citoyen ne comprend pas – et n'a pas l'obligation de comprendre – qui est le département responsable de chacune des matières qui l'affectent.

La transversalité est une option organisationnelle qui essaie de coordonner les capacités spécifiques de chaque secteur spécialisé en fonction d'objectifs communs.

Mais il ne s'agit pas de participation citoyenne, parce qu'elle a seulement une répercussion interne sur les employés et sur leur manière de travailler.

Attention! Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas nécessaire, pour améliorer l'organisation administrative elle-même, de développer des processus participatifs grâce auxquels les différents employés publics aient la sensation de faire partie de cette organisation et puissent réaliser leurs apports pour améliorer la qualité de leurs services.

Qu'est-ce qui n'est pas participation? (3)

Enquêtes, sondages

- Sur la base d'un questionnaire établi au préalable, on pose des questions à réponses fermées (réponses à choix multiple) ou ouvertes.
- Il y a un apport concret mais il n'y a pas eu la possibilité d'obtenir auparavant des informations suffisantes et de réaliser la délibération créative qui permettrait de mieux construire cet apport sous forme de réponse.
- Cas dans lesquels cela peut être admis : au début, pour faciliter le débat, ou à la fin, comme élargissement du processus participatif.

Activités socioculturelles

De caractère ludique ou festif, elles ont une valeur communautaire indéniable, mais bien qu'elles permettent la délibération et l'apport, elles ne peuvent être considérées comme participation citoyenne.

Qu'est-ce qui n'est pas participation? (3)

Relations avec des associations

Bien que l'existence d'organisations sociales ayant la capacité de structurer des projets particuliers sur lesquels on peut articuler des apports citoyens destinés à améliorer les affaires publiques doive être considérée comme un élément qualitatif important, la participation ne fait pas seulement référence à des associations mais aussi à des citoyens en général.

Plaintes et réclamations. Le citoyen comme usager.

Le citoyen transmet une plainte pour un mauvais fonctionnement d'un service public déterminé ou pour l'absence de réponse à une pétition déterminée. Il agit comme client et non pas comme citoyen.

Ce ne serait pas la même chose s'il s'agissait de faire l'analyse des plaintes et des réclamations obtenues au cours d'une période de temps déterminée ou en relation avec une activité publique déterminée et de provoquer le débat citoyen sur son importance et sur la manière de l'améliorer – nous parlerions alors de participation citoyenne.

Qu'est-ce qui n'est pas participation? (4)

Méthodologie

Des instruments sont nécessaires pour favoriser la participation, mais l'usage isolé d'un instrument sans l'inscrire dans un processus ou une action concrète est inutile.

Normes

Elles sont nécessaires pour établir les règles du jeu, connues et respectées par tous, mais elles ne produisent pas la participation d'elles-mêmes.

Qu'est-ce qui n'est pas participation? (5)

Commissions d'experts

C'est une pratique utile que de tenir compte des rapports et des opinions fondées sur la connaissance et l'expérience, mais les personnes qui exercent des fonctions de gouvernance sont responsables de leurs actions, et ne peuvent s'abriter derrière les rapports des groupes d'experts.

L'action démocratique se fonde sur la condition de citoyen, et non pas sur celle d'expert.

On ne peut pas considérer ce groupe de techniciens spécialisés comme un espace de participation. Il le serait si l'opinion ou le rapport mis en avant par ce groupe pouvait être soumis à un débat public et si on acceptait les apports des citoyens à ce sujet, non pas basées sur des critères purement techniques (qui ne sont habituellement pas aseptiques) mais aussi sur des opinions politiques.

Bloc III. la pratique de la participation dans les municipalités

La participation a besoin d'actions positives et actives de la part des pouvoirs publics et de la citoyenneté.

Nous allons voir comment ceci affecte ou doit affecter l'organisation municipale et les associations citoyennes.

ORGANISATION MUNICIPALE

L'organisation municipale, comme toute autre organisation, peut se résumer en : ***l'agencement des ressources matérielles et humaines pour atteindre un but.***

Éléments ayant une influence:

- Ressources et capacité technique
- Système organisationnel
- Facteur humain, le plus important : la culture, la formation, l'idéologie...

Bloc III. la pratique de la participation dans les municipalités

Le niveau politique

Relation entre les membres du gouvernement et entre les différents niveaux de responsabilité.

Besoin d'espaces de coordination inter-départementale.

Fuir de la «cantonalisation».

Le niveau technique

Organisation des ressources humaines

Processus de production des services

Règles de procédure administrative

Éviter la bureaucratie inutile

Faciliter la coordination et les programmes communs

MODES DE PARTICIPATION

La participation individuelle

Canaux conçus pour être utilisés par les citoyens à titre individuel, sans que cela empêche leur utilisation par des associations ou des groupes de personnes.

Ils sont décrits ci-dessous:

Canaux d'information

Revue, bulletins, pages web, accès direct aux archives, copies de dossiers, registre de citoyens intéressés (sorte de liste de courrier d'inscription volontaire, à laquelle on envoie des informations sur des thèmes concrets) et autres moyens similaires.

MODES DE PARTICIPATION (2)

Intervention orale dans les sessions publiques des organes de gouvernement.

Possibilité de poser des questions ou de faire des interventions dans les sessions publique des organes de gouvernement, plus particulièrement dans les Conseils municipaux.

MODES DE PARTICIPATION (3)

Audiences publiques sur des thèmes concrets

Rencontre ponctuelle des responsables politiques et/ou techniques avec les citoyens pour aborder certains thèmes concrets.

L'audience sans proposition ressemble beaucoup à une autre forme d'information, à travers laquelle la mairie donne à connaître une initiative, un projet ou un plan déterminés, en recueillant les apports du public assistant.

L'audience avec proposition va un peu au-delà de ce niveau d'information. La mairie ne se limite pas seulement à écouter, mais elle se compromet aussi à donner une réponse à la pétition soulevée ou à mettre en marche les moyens adéquats pour pouvoir le faire.

MODES DE PARTICIPATION (4)

Initiative citoyenne

On peut distinguer quatre types d'initiatives:

- a) La proposition de certains points de l'ordre du jour de la session publique de l'organe de gouvernement pour ensuite pouvoir en parler lors de la session correspondante.
- b) La proposition d'une initiative concrète ou d'un accord que doit prendre l'organe de gouvernement, sur des thèmes de son intérêt et de son ressort.
- c) L'exercice du droit de pétition à travers laquelle on présente au gouvernement ou à n'importe lequel de ses membres une demande concrète pour la procédure de laquelle il n'existe pas de processus administratif spécifique
- d) La pétition d'une consultation populaire ou d'un référendum.

MODES DE PARTICIPATION (5)

Tribunaux citoyens

De même que les tribunaux dans la justice pénale, ces tribunaux citoyens sont formés par des jurés élus de manière aléatoire dans les listes électorales et qui ont pour fonction d'émettre un jugement après un débat réalisé à partir d'une information suffisante des différentes positions en présence sur un thème concret.

Projets concrets

Il existe par ailleurs un bon nombre d'initiatives se référant à des programmes d'action concrets : budgets participatifs, plans urbanistiques, planification stratégique, agendas 21 et programmes de développement durable, plans d'égalité, plan de développement communautaire...

Conseils consultatifs

Bien qu'ils aient été initialement conçus pour être utilisés par des associations, de plus en plus de personnes s'y incorporent à titre individuel.

MODES DE PARTICIPATION (6)

La participation des associations

A travers les mêmes canaux et en outre dans des espaces réguliers de relation et d'interlocution avec les responsables politiques et administratifs.

Leur capacité organisationnelle peut leur permettre d'avoir une meilleure capacité de proposition et de dynamisation sociale et communautaire, ainsi que de proposition d'actions publiques.

Processus participatif et moments du processus (I)

Processus: séquence d'actes destinés à atteindre un but concret

Processus participatif: processus qui recherche l'implication des gens dans l'élaboration, la conception, l'exécution ou l'évaluation d'actions publiques déterminées.

Un processus a une continuité, il se construit jour après jour et il est le résultat de l'interaction entre ses protagonistes.

Les moments sont des stades au sein du processus.

Ils peuvent être des phases plus ouvertes ou expansives, dans lesquelles on cherche à regrouper: opinions, propositions, gens...

Et il y a aussi d'autres moments de synthèse, où l'on cherche à trouver un consensus entre les opinions et les propositions les plus étendues.

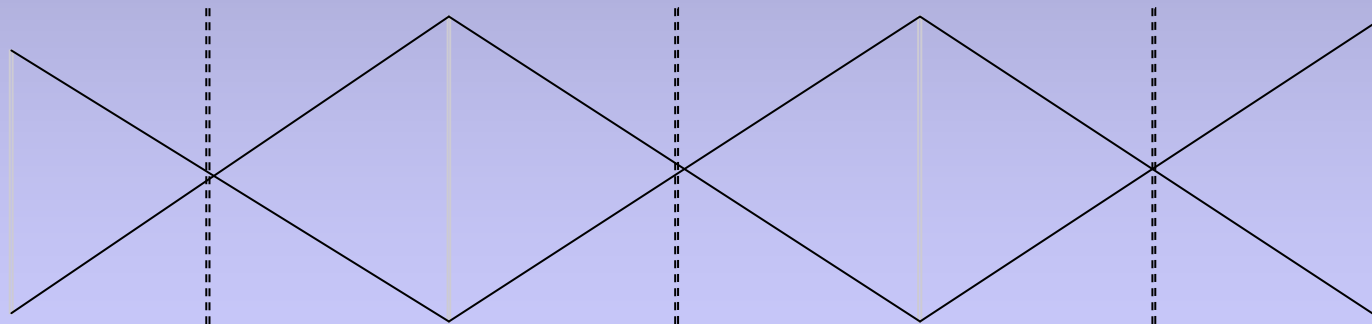
Processus participatif et moments du processus (II)

Pour que les actions collectives, publiques et celles des organisations sociales incorporent la participation, il est nécessaire de clairement établir la différence entre moment et processus.

“Lorsqu’une ou plusieurs associations dirigent un plan communautaire, elles développent un processus. Une mairie qui organise un ou plusieurs ateliers citoyens pour recueillir des opinions, des critères ou des propositions est en train d’organiser un moment. Une association de quartier ou un groupe de victimes qui organise une assemblée ouverte pour débattre ou décider des actions concrètes est en train d’organiser un moment”. (Martí et Rebollo, id)

Organisons un processus participatif.

Phase 0 Définition / Concrétion	Phase 1 Diagnostic	Phase 2 Proposition	Phase 3 Programmation Exécution/ Évaluation
---------------------------------------	-----------------------	------------------------	--



Qu'est-ce qu'un processus participatif?

... Nous savons bien comme il est difficile de se faire entendre par la majorité. Ici aussi, nombreux sont les appelés et rares sont les élus. Mais commencez par les appeler, car la cause d'un tel manque d'attention réside probablement plus dans la voix que dans l'oreille.

Blas de Otero. "Obra". 1950

Le processus participatif est la séquence d'actions réalisées pour obtenir le résultat final: apports sous formes de propositions, de suggestions, d'alternatives, de recommandations...

Vu sous un autre angle, il s'agit du résultat des relations qui ont lieu entre les acteurs sociaux qui interviennent. Ce résultat comporte une partie que l'on pourrait appeler substantive, de contenus (urbanisme, logement, éducation, santé, etc.) et une autre que l'on pourrait appeler relationnelle, qui fait référence aux modes d'action et aux formes de relation.

Qu'est-ce qu'un processus participatif? (2)

Phases:

Information

*Mise à disposition des éléments **suffisants** pour pouvoir débattre sur le thème concret.*

L'adjectif «suffisant» doit contenir différents aspects:

Concis, concret, clair

Large, qui contienne tous les aspects du thème

Pluriel, qui reflète les différentes positions pré-existantes.

Qu'est-ce qu'un processus participatif? (3)

Débat, délibération

C'est la phase créative par excellence. Les savoirs citoyens se combinent et se contrastent, et l'effet magique de créer de nouvelles idées naît comme fruit de cette réaction.

- Besoin de règles du débat,

- Attitude ouverte de la part des intervenants

- Disposition à modifier sa propre opinion

- Respect pour les opinions des autres

Il y a beaucoup de bénéficiaires de cette confrontation d'opinions et d'arguments : le processus, parce qu'il s'enrichit, mais aussi les personnes participantes, parce qu'elles gagnent aussi en sagesse, en connaissances et en intelligence émotionnelle.

Cela ne peut pas se faire de n'importe quelle manière, ni à n'importe quelle heure ou durant des périodes de temps qu'un être humain normal n'accepterait pas. Cela doit être réalisé d'une manière ordonnée, avec planification, avec des appuis techniques pour la réalisation et avec des temps bien définis.

Qu'est-ce qu'un processus participatif? (4)

Apport

Résultat final du processus.

Grâce au débat réalisé avec suffisamment d'informations, nous sommes arrivés à différents types de conclusions.

Attention ! On ne cherche pas des accords ou des votes majoritaires. Il s'agit de la fin du trajet, de la fin du processus. Nous sommes arrivés jusque là et jusque là nous avons pu conclure. L'accord sur le fait de ne pas être d'accord est suffisant.

Cette cristallisation peut contenir des éléments qui s'opposent entre eux, et ce n'est pas un problème.

Il est possible qu'il y ait des postures qui ne se soient pas modifiées depuis le départ, d'autres qui aient changé substantiellement et d'autres nouvelles postures qui aient surgi.

Toutes sont importantes, mais l'on demande au processus de fermer d'une certaine manière le large éventail d'opinions existant au commencement.

Retour

- Il se produit quand le processus a terminé.
- Il explique l'impact produit sur l'action concrète.
- Il aide à comprendre l'importance de la participation.

Qu'est-ce qu'un processus participatif? (5)

Il ne va pas de soi, il requiert une pro-activité

Il ne surgit pas de manière spontanée, il nécessite des interventions clairement dirigées vers l'obtention de la finalité, il nécessite des ressources pour pouvoir l'organiser, il nécessite des personnes formées avec un minimum de connaissance de techniques aidant à atteindre les objectifs qui ont été proposés.

De même que tout aspect de l'intervention publique, que ce soit dans le cadre institutionnel ou dans le cadre citoyen, il requiert des ressources minimums, une énergie qui fasse démarrer le moteur au commencement et qui ajoute assez de combustible pour le faire fonctionner pendant le temps nécessaire.

On ne peut pas construire un immeuble sans plans préliminaires, sans une analyse du terrain où il sera construit et sans programmer l'emplacement des différents matériaux, en utilisant pour ce faire la technique et l'art acquis par les professionnels.

Caractère éducatif des processus de participation

L'exercice actif de la citoyenneté possède un caractère éducatif et sert d'exemple.

De quelle meilleure manière pourrait-on apprendre l'importance du collectif qu'en prenant part à des projets de ce type ?

De quelle meilleure manière pourrait-on apprendre à partager des opinions, à vérifier la pluralité de visions sur une matière déterminée, qu'en argumentant et en contrastant son opinion avec celles des autres ?

La démocratie se comprend mieux si l'on a la sensation de faire partie de ce système, si l'on sent que le résultat de la politique est aussi en relation avec ce que l'on pense, propose ou exprime, et pas seulement avec le bulletin de vote que l'on a déposé dans l'urne lors des précédentes élections.

Tous ces aspects sont obtenus grâce à un processus de participation, et aussi lorsque l'on fait partie d'une organisation sociale, quel qu'en soit le type.
Importance du versant relationnel.

Changements nécessaires dans l'organisation municipale

Organisation orientée vers le service au citoyen (passer du client ou de l'utilisateur au citoyen).

Rechercher la qualité du service, mais aussi la qualité de la démocratie. Augmenter les approches pluridisciplinaires et les actions inter-départementales (transversalité).

Améliorer la formation des responsables techniques et/ou politiques et des employés publics en général.

Elaborer un code de bonne gouvernance qui incorpore des canaux d'information, transparence et comportement éthique des responsables publics

Elaborer des lettres de service dans lesquelles on manifeste l'accord du service avec le citoyen: délais, conditions.

Elaborer et utiliser le plan de participation.

Changements nécessaires dans l'organisation municipale (2)

La planification est un instrument utile pour faciliter et améliorer l'efficacité des actions étant donné que :

- a. La direction qu'il faut suivre est connue, claire et concrète.
- b. Elle est réaliste, car elle est fondée sur la connaissance des limites mais aussi des ressources disponibles.
- c. Les actions ne sont pas mise en œuvre sous le coup de l'improvisation ou du besoin immédiat.
- d. La planification signifie donc organiser et élaborer des stratégies pour atteindre les objectifs désirés en utilisant les différentes ressources disponibles.

Changements nécessaires dans l'organisation municipale (3)

Il y a des plans, mais pas de participation

Les administrations publiques ont développé des techniques de plus en plus épurées de planification de leurs actions: urbanisme, développement économique, action sociale...

Si tu veux que tout continue de la même façon, quelque chose devra changer.

El gatopardo. Giuseppe di Lampedusa, 1954

Il faut planifier la participation

Il faut consacrer plus de temps de réflexion aux phases d'exécution qu'aux phases de conception et d'élaboration.

Pour cela, il est nécessaire de partir d'un diagnostic suffisamment consensuel pour les différents agents du processus: politiciens, techniciens, organisations sociales et citoyens.

L'approche proposée cherche à consacrer du temps à la réflexion et à la connaissance, que ce soit dans la phase de diagnostic ou dans celles de conception et d'élaboration de proposition, et dans celles d'exécution, de suivi et d'évaluation.

Différents modèles de plans de participation

Intégral ou stratégique

Il comprend une phase de diagnostic et une autre de propositions dans de domaine de l'organisation municipale ainsi que dans celui de la citoyenneté. Ce modèle veut travailler «vers l'intérieur» et «vers l'extérieur».

Il recueille des actions à réaliser à l'intérieur de l'organisation:

Améliorations techniques de procédures, de capacitation du personnel, de définition des canaux et des organes à la disposition des citoyens, lettre de services, systèmes d'information et d'attention au citoyen, plan de communication, utilisation de nouvelles technologies... avec des activités destinées à déléguer des compétences aux citoyens et à leurs organisations : plan de promotion de l'associationnisme, incorporation de citoyens non associés aux organes consultatifs et aux processus...

Le résultat est un cadre général d'actions auxquelles on peut ajouter les actions dérivées de chaque exercice, formant ainsi un ensemble systématisé qui aide à visualiser l'importance de la participation dans l'action du gouvernement et à profiter des différentes synergies.

Différents modèles de plans de participation (2)

Agencement des canaux et des organes

Les propositions se réfèrent ici à recueillir, inventorier, décrire et même analyser les canaux et les organes de participation existants dans la ville ou le village. Il n'y a pas de diagnostic sur d'autres éléments de l'organisation municipale.

Le résultat est la connaissance de ces canaux et des actions nécessaires pour améliorer leur efficacité.

Normative

Elaboration ou développement, s'il est déjà élaboré, du règlement de participation citoyenne ou de tout autre élément normatif régulateur de la participation. Ce qui est important est la régulation des canaux et des instruments qui doivent favoriser la participation.

Différents modèles de plans de participation (3)

Systematique

On associe la réalisation du Plan de participation à d'autres projets que ce dernier aide à définir et à développer. Par exemple, le Programme d'action municipale ou le Plan de civisme.

Ce plan essaie de définir une sorte de «système» de participation qui englobe toutes les actions en relation avec le thème, même s'il s'agit plus d'un agrégat d'actions que d'une orientation commune et interactive.

Spécifique

On se réfère aussi habituellement à la programmation concrète dirigée vers un thème concret sous le terme de «plan de participation». Par exemple, la participation dans le plan urbanistique requiert une série d'instruments et de canaux. L'ensemble de ces instruments est habituellement appelé programme ou plan de participation.

Elle n'a pas d'individualité au-delà du programme concret dans lequel elle se développe.

INSTRUMENT	OBJECTIF
Règlement de participation	Etablir une norme à la participation, que ce soit de manière participative ou pas.
Plan Municipal de participation citoyenne	Etablir des actions concrètes pour promouvoir et développer la participation citoyenne, que ce soit de manière participative ou pas.
Plan Directeur de participation citoyenne	Réfléchir, ordonner et établir les lignes directrices des politiques participatives. Instrument de gestion du gouvernement.
Plan Stratégique de participation citoyenne	Générer un pacte de consensus entre la Mairie et la citoyenneté en relation avec la participation, en établissant les lignes directrices et les volontés.

Différents modèles de plans de participation (4)

Pour pouvoir réaliser ce plan de participation, il faut travailler dans trois grands domaines:

- a) L'administration municipale, y compris les responsables politiques et techniques,
- b) Les citoyens et leurs associations,
- c) Les processus et les dynamiques administratives.

Schéma d'un plan de participation possible

La réalisation du plan n'est ni immédiate ni automatique et elle requiert une série d'étapes et de conditions qui ne doivent pas paralyser les projets concrets et spécifiques, dans l'espoir de pouvoir les incorporer postérieurement à cette planification plus structurée.

Phases de la planification

Diagnostic

Cette phase joue un rôle clé dans la planification étant donné qu'elle nous permet d'identifier quels sont les éléments qui décrivent la réalité sur laquelle nous souhaitons agir, quels sont les aspects qui devraient être modifiés parce qu'ils représentent une menace ou une faiblesse et quelles sont les potentialités sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour produire le changement désiré.

Proposition

Sur la base du diagnostic réalisé, on tente de chercher des propositions qui puissent aider à modifier la réalité. Plus les voix auxquelles il sera fait appel pour faire des apports seront larges, plurielles et diverses, meilleure sera la garantie d'efficacité dont bénéficieront ces propositions.

Schéma d'un plan de participation possible (2)

Programmation

Maintenant que nous possédons une liste des choses qu'il faudrait faire, il s'agit dans cette phase d'organiser les actions, de les ordonner dans le temps, en définissant les acteurs possibles de chacune d'elles pour mieux garantir leur exécution, en concrétisant les ressources à utiliser pour assurer leur réalisation.

Retour

Il consiste à retourner aux assistants le résultat de leur participation afin de rendre leur intervention plus efficace et importante et pour contraster les opinions avec les résultats obtenus.

Schéma d'un plan de participation possible (3)

Les acteurs du processus planificateur

Ce sont des responsables techniques ou politiques, des citoyens associés et non associés, chacun jouant son rôle à un moment déterminé.

Temporalité de la planification

Le plan n'est pas éternel. Il ne produit pas d'effets illimités. Il sert à mettre en ordre les actions et il aide à améliorer la capacité d'intervention. Mais son exécution modifie la réalité sur laquelle il agit, raison pour laquelle il doit être révisé avec une certaine régularité. Il ne s'agit pas de mettre en œuvre un plan chaque année, mais d'établir les moyens permettant son adéquation et sa révision.

Contenu d'un plan de participation

L'organisation municipale

L'objectif est de définir le fonctionnement de l'administration municipale en se donnant comme objectif central la satisfaction des droits et des besoins des citoyens, et en facilitant leur participation à la conception et à l'exécution des différentes politiques.

Phase de diagnostic:

- a) Caractéristiques de l'organisation municipale : typologie du personnel, structure technique, coordination interne, relation entre les niveaux politiques et les niveaux techniques ou similaires.
- b) Inventaire et évaluation des processus participatifs ou des systèmes de relation avec les citoyens depuis chaque département ou zone, organes, canaux, règlements.
- c) Fonctionnement des systèmes d'information et d'attention au public. Moyens de communications municipaux. Utilisation de technologies de l'information et de la communication.
- d) Circuits et processus de «fabrication» des services municipaux.
- e) Systèmes de défense des citoyens (plaintes, suggestions, défenseur du citoyen...)

Contenu d'un plan de participation (2)

Phase de propositions :

Certaines des propositions qui pourraient surgir de l'analyse de ces données pourraient être, entre autres:

- a) Plan d'amélioration organisationnelle des services
- b) Plan de formation du personnel municipal
- c) Système d'information et de communication avec les citoyens
- d) Programme de recueil de propositions et d'initiatives citoyennes
- e) Plan d'utilisation de nouvelles technologie pour promouvoir la participation

Contenu d'un plan de participation (3)

Citoyenneté et associations

Connaître les potentialités et les faiblesses de la citoyenneté, organisée ou par, pour être que cette dernière soit plus active dans son intervention dans les affaires publiques. Le résultat de ce domaine doit permettre des lignes de «prise du pouvoir» de la part des citoyens qui améliorent leur capacité à exercer les droits politiques.

Phase de diagnostic

- a) Type d'associations. Evolution de l'associationnisme. Traits structurels et de fonctionnement qui définissent des potentialités et des faiblesses.
- b) Fonctionnement interne des associations, participation interne, caractère démocratique de leur organisation.
- c) Politiques de promotion des associations : subventions, cession d'espaces, interlocutions privilégiées, présence dans les organes de participation...
- d) La citoyenneté non organisée. Initiatives et propositions présentées. Potentialité des différents secteurs de population : jeunes, femmes, immigrants, professionnels, entrepreneurs...
- e) Réseau de capital social ou de relation communautaire

Contenu d'un plan de participation (3)

Citoyenneté et associations

Phase de propositions

Certaines propositions qui pourraient surgir de l'analyse de ces données pourraient être, entre autres :

- a) Plan de promotion de l'associationnisme (au-delà de la subvention économique). Améliorer la capacité interne des associations et leur fonctionnement démocratique.
- b) Agence de promotion du volontariat, de l'associationnisme et de la participation.
- c) Plan pour incorporer des personnes individuelles dans les processus d'élaboration des politiques publiques.
- d) Promouvoir la formation de réseaux associatifs et de programmes d'action coordonnée.

Actions concrètes

Le contenu du plan de participation n'est pas seulement constitué par une analyse de la réalité interne et externe et par les propositions qui surgissent pour améliorer cette réalité, mais aussi par l'ensemble de projets qui sont développés dans la municipalité et qui, insérés dans un plan global, peuvent permettre de profiter des synergies de leur réalisation et de leurs résultats.

En organisant la Participation

Moyens, canaux, procédures : normes, organes, espaces, processus.

Schéma d'un processus participatif : Information, débat, apport, retour.

Phases d'un processus participatif : diagnostic, proposition, retour, évaluation.

Acteurs d'un processus participatif.

Systemes de contrôle: internes et externes (commissions de suivi, audits, défenseur du citoyen...).

Plans de participation.

Compétence citoyenne

Posséder une compétence, de ce point de vue, est posséder la faculté d'agir dans une matière déterminée.

Les citoyens considérés individuellement ont aussi un domaine de compétence qui leur est propre.

En paraphrasant Périclès, nous pourrions dire que même si nous ne sommes pas tous capables de **diriger** les affaires publiques, **nous sommes tous capable d'opiner et de faire des apports** sur ce que nous considérons comme juste ou injuste, utile ou inutile ; nous sommes tous capables d'intervenir dans des parcelles déterminées de la vie individuelle et collective.

Le culte excessif à la technique, le respect exacerbé aux techniciens – «ceux qui savent», la crainte de ne pas savoir faire quelque chose nous amènent à recourir aux experts professionnels, dont la fonction devrait être de collaborer pour résoudre nos doutes et notre ignorance dans des matières complexes déterminées. Par contre, ils se présentent bien souvent comme indispensables pour n'importe quelle activité de notre vie quotidienne.

Compétence citoyenne (2)

La connaissance technique

L'habileté technique se fonde sur une connaissance spécialisée, acquise sur la base de différents niveaux d'études et/ou d'expérience. Celui qui possède cette connaissance a la capacité d'intervenir dans les situations pour lesquelles une habileté spécifique est exigée. Ainsi, par exemple, peut-être qu'une personne ayant des connaissances en mécanique n'est pas nécessaire pour changer une roue, mais elle l'est pour corriger un dysfonctionnement déterminé du moteur du véhicule.

Cette connaissance n'épuise ni ne substitue complètement la capacité de toute personne dotée de raison à comprendre et à exprimer son opinion sur les résultats ou les conséquences d'actions techniques déterminées.

Compétence citoyenne (3)

La connaissance politique

La connaissance politique est la capacité à agir dans et pour la collectivité, en défendant les intérêts de cette collectivité.

Quels que soient ces intérêts, cette question est en relation avec la vision et les valeurs de chaque individu.

Les personnes qui veulent accéder à cette fonction représentative et directive le font sur la base de certaines approches idéologiques et culturelles (politiques), qui se manifestent dans le programme et dans les projets avec lesquels ils cherchent à réaliser leur tâche politique.

Mais comment ces représentants peuvent-ils réaliser au mieux leur fonction? Doivent-ils étudier les sciences politiques, le droit, la sociologie, la médecine? Quelles sont les études les plus adéquates pour diriger un pays, une ville, pour être membre d'un parlement?

Compétence citoyenne (4)

La connaissance citoyenne

La connaissance citoyenne serait comparable à la connaissance populaire, née de l'expérience de vivre en société, presque de manière spontanée (l'éducation et les instruments de socialisation jouent aussi leur rôle). Cette expérience peut faire référence à des niveaux très concrets: le quartier, la ville, le pays; la connaissance sera sûrement plus pauvre dans certains aspects que dans d'autres, mais en tout cas elle permet toujours de diffuser une opinion particulière.

Bloc IV. Le développement local participatif

Les Plans

La planification des actions : Diagnostic, Propositions, Actions, Evaluation.

Les plans d'inclusion sociale.

Les plans de développement économique local.

Les plans de développement communautaire.

Les plans stratégiques.

La participation comme sentiment d'appartenance

*“La véritable intelligence, celle qui se termine en conduite, est un mélange de connaissance et d'affect. L'une est en relation avec les données et l'autre avec les valeurs. Nous vivons inévitablement entre ces deux aspects”
(Marina, 2004)*

*“Parce que comme le disait Aristote il y a vingt-quatre siècles – et même s'il ne l'avait jamais dit – chaque personne est une union d'intellect et de désir, de raison et de sentiment.”
(Cortina, 1997)*

La participation comme sentiment d'appartenance (2)

Dans notre relation avec l'environnement, en tant qu'êtres humains nous identifions différents types de sentiments: de plaisir, de crainte, de danger... Un de ceux qui donnent la sensation de sécurité est le sentiment d'appartenance, de se sentir membre d'une collectivité, d'un groupe d'amis.

Les êtres humains désirent consciemment vivre en société parce qu'ils y découvrent plus de possibilités vitales. Personne ne s'unit afin d'être malheureux.

La participation comme sentiment d'appartenance (3)

“Politique” d’Aristote: “La raison pour laquelle l’homme est plus que l’abeille ou que tout autre animal grégaire un animal social (*politikon zoón*) est évidente : la nature, comme nous la désignons habituellement, ne fait rien en vain, et l’homme est le seul animal qui possède la parole (*lógos*). La voix est signe de la douleur et du plaisir, et pour cette raison les autres animaux la possèdent aussi, car leur nature leur permet d’avoir la sensation de douleur et de plaisir et de la communiquer les uns aux autres ; mais la parole sert à manifester ce qui convient et ce qui fait mal, ce qui est juste et injuste, et seul l’homme, à la différence des autres animaux, possède le sens de ce qui est bien et mal, de ce qui est juste et injuste, et la communauté de ces choses est ce qui constitue la maison et la cité” (*Cortina, 1997: 45*)

La participation comme sentiment d'appartenance (4)

En tant qu'animal social, l'homme se sent comme une partie de la communauté humaine de tous les autres êtres humains. En tant qu'animal politique, il fait partie de la société dans laquelle règnent certaines règles et institutions déterminées, qui le mettent en relation avec une structure politique concrète, aujourd'hui l'Etat-nation, demain...

Pour avoir le sentiment de faire partie de la communauté sociale ou de la communauté politique, il est nécessaire d'alimenter les canaux qui nous connectent avec ces événements collectifs.

La participation comme sentiment d'appartenance (5)

Prendre part aux événements collectifs

On peut participer et prendre part à n'importe quel événement collectif. Il est seulement nécessaire qu'il y ait plus d'un individu pour que l'on puisse parler de participation.

On participe à la famille, au groupe d'amis, à la classe, à l'association, à la communauté de propriétaires, au syndicat, au parti politique, au culte religieux.

Dans tous les cas, « on se sent comme une partie », « on fait partie » d'un collectif ou d'une communauté qui est justement formé par différentes parties, l'une desquelles étant moi-même.

Pour prendre part à la vie d'un groupe quelconque, pour collaborer activement à la définition et à la concrétisation des objectifs recherchés, il faut des moyens, des canaux qui permettent de maintenir de lien d'appartenance.

Certains de ces canaux sont plus rituels, comme par exemple la prière, d'autres sont plus ordinaires, mais dans tous les cas ils ne surgissent pas de manière spontanée, ils ne sont pas toujours les mêmes, et une attitude pro-active est nécessaire.